

CURRICULUM VITAE



Jean Aloise NDiaye,

Magistrat Hors hierarchie, Conseiller à la Cour suprême

Adresse : Cour Suprême du Sénégal, Ex Musée Dynamique Dakar - Fann,
B.P 15184 Dakar - Fann

Études- Diplômes

- 2005 : U.F.R. de Sciences juridiques et Politiques ;
Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A) en Droit Économique et des Affaires.
- 2002 : Centre de Formation Judiciaire ;
Diplôme d'aptitude aux fonctions de Magistrat.
- 2000 : U.F.R de Sciences Juridiques et Politiques ;
Université Gaston Berger de Saint—Louis ;
Maîtrise en droit public, option collectivités locales ;

- 1995 : Lycée Léopold Sédar SENGHOR de Joal - Fadiouth, Baccalauréat A3 ;

Formations complémentaires

- SETYM International, UQUAM, Montréal, Québec, Canada ; ACCREDITATION MSPP : Manager en Partenariat Public privé ;
- Formation sur la lutte contre le LBC/FT ;
- Certificat de niveau 3 en capacités des acteurs judiciaires sur la lutte contre le blanchiment de capitaux ;
 - Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg, Fondation René CASSIN ; **Certificat « Santé et Droit International des Droits de l'Homme ».**
 - Institut International des Droits de l'Homme de Strasbourg, Fondation René CASSIN ; **Certificat « L'Enfant et le Droit International des Droits de l'Homme » ;**
- Organisation Internationale du droit du développement (IDLO) ; **Certificat sur le contentieux de la propriété intellectuelle ;**
- Certificat de l'UNESCO en formateur sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

Emplois et Occupations

- Conseiller à la chambre administrative de la Cour suprême et à la chambre pénale ;
- Responsable du programme de transition numérique ;
- Enseignant au département Génie informatique de de l'Ecole Supérieure Polytechnique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (droit pénal des affaires, droits des TICS et régulation des réseaux sociaux) ;
- Vice-président de la commission électorale de la Fédération Sénégalaise de Football ;
- Membre du Conseil d'administration de l'UFR de sciences juridiques et politiques de l'université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal ;
- Membre de la Commission permanente de contrôle des sociétés de gestion collective (CPCSGC) au Sénégal ;
- Expert-formateur International agréé de l'UNESCO sur l'IA et l'Etat de droit ;
- Expert-formateur International de l'UNESCO sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes.

Expériences Professionnelles

- Depuis 2020, Expert auprès de l'UNESCO sur l'IA et la justice. J'ai travaillé sur les questions éthiques et juridiques liées à l'usage de l'IA par les acteurs judiciaires. J'ai ainsi animé la formation interrégionale des opérateurs judiciaires sur l'IA et l'État de droit axée sur la transformation numérique de l'architecture dans les administrations publiques (UNESCO-SADA) du 10 au 12 août 2022.
- J'ai également participé à l'élaboration de la Boîte à outils mondiale sur l'IA et l'État de droit de l'UNESCO et l'élaboration des Lignes directrices de l'UNESCO pour l'utilisation de l'IA par les acteurs judiciaires.
- De même, en collaboration avec SMART Africa et l'UNESCO j'ai animé une formation interrégionale de 3 jours pour les opérateurs judiciaires sur l'IA et l'État de droit du 3 au 5 octobre 2023.
- En novembre 2023, j'ai animé une session de formation pour les juges du Bénin et du Togo sur la Liberté d'expression, l'Intelligence artificielle et les Droits humains.
- J'ai animé une conférence sur "Intelligence Artificielle et Justice » le jeudi **23** mai 2024 à Dakar lors des journées de l'INEADEC dont le thème portait sur « Droit économique, intelligence artificielle et digitalisation dans un contexte euro-africain ».
- J'ai également animé un panel sur le Rôle du pouvoir judiciaire dans la gouvernance de l'IA, lors du premier Forum de Haut Niveau sur l'Intelligence Artificielle : L'IA comme levier de développement en Afrique, organisé par le mouvement Ai - UM6P en partenariat avec l'UNESCO du 3 au 5 juin 2024.
- Le 27 juin 2024, j'ai participé à Dakar au premier colloque international « Intelligence artificielle et Droit des affaires africain » en animant une session sur le thème « Intelligence artificielle et Justice : opportunités, risques et cas de jurisprudence ».
- Le 8 et 9 octobre 2024, j'ai animé une session de formation sur l'IA et la justice au profit des juges marocains à l'initiative de l'Unesco et du conseil supérieur de la justice au Maroc.
- Du 25 au 27 février 2025, j'ai assuré l'animation de l'atelier régional sur l'intelligence artificielle et l'Etat de droit au Centre de formation Judiciaire du Sénégal et destinés au responsable des institutions de formation judiciaire de l'Afrique de l'Ouest et des juges.
- Du 26 au 31 juillet 2025, formation des juges de la Cour de la Justice de l'UEMOA sur l'usage de l'IA et la modernisation de la justice.

- Je fais par du comité d'expert sur l'usage de l'Intelligence artificielle dans le système électoral et je participe actuellement à l'élaboration du guide l'usage de l'IA dans les élections en Afrique.
 - Je suis également membre du groupe restreint d'experts de l'Université d'oxford qui mène une consultation sur la nécessité d'élaborer de nouveaux droits de l'homme liés à l'usage de l'IA (University Of Pretoria).
 - **Depuis 2010**, je coordonne la mise en place du système d'information de la Cour suprême. J'ai piloté la réalisation de l'intranet de la Cour avec un processus de dématérialisation des procédures dénommé SEN LEX BASE et le site web. Depuis cette année, je suis nommé chargé du programme de transition numérique de la Cour suprême.
 - **Formateur International de l'UNESCO sur la liberté d'expression et la sécurité des journalistes**, je participe au renforcement des capacités des juges. En juin 2025, j'ai assuré la formation de haut niveau à l'intention des acteurs judiciaires de Madagascar sur les normes internationales relatives à la liberté d'expression, à l'accès à l'information et à la sécurité des journalistes.
-
- **Depuis 2023** : Membre du Conseil d'Administration de l'UFR des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Je participe ainsi à l'élaboration des programmes de formation à la prise de décision sur les orientations scientifiques.
 - **Depuis 2021** : Vice-Président de la Commission électorale de la Fédération Sénégalaise de Football et j'ai conduit le processus pour l'élection des membres du comité exécutif de la FSF.
 - **2018-2021** : Membre du Comité Juridique de la Fédération Sénégalaise de Football. Je participe à la réflexion avec un groupe d'expert sur la modernisation des textes de la FSF.
 - Passionné d'histoire, j'ai organisé des ateliers et des expositions notamment lors de la 14^e biennales des arts de Dakar du 1^{er} au 15 juin 2022, sur l'histoire de la Cour suprême et je m'intéresse aux relations entre l'Art et la justice en passant par les lieux de justice. Je participe également au Projet Histoire de l'AHJUCAF lancé lors du Séminaire de Rabat en mars 2023.
 - **Depuis 2021**, Membre de la Commission permanente de contrôle des sociétés de gestion collective (CPCSGC) au Sénégal.
 - **2020 -2025** : directeur de Cabinet du Premier président de la Cour suprême.

- **2019** : membre du jury du concours d'entrée à au centre de formation judiciaire du Sénégal (section magistrature).
- **Depuis 2019** : Conseiller à la chambre administrative de la Cour suprême (Rédaction des notes, rapports et projets d'arrêts).
- **2012-2019** : Conseiller référendaire faisant fonction d'Avocat général près la Cour suprême (Rédaction des conclusions dans toutes les affaires, conclusions orales à l'audience, suivi du contentieux au parquet général).
- **2008-2012** : Conseiller référendaire à la chambre criminelle de la Cour suprême (rédaction de rapports et de notes dans les affaires pénales, rédaction des arrêts, aide à la décision, rédaction de sommaires et titrage des arrêts).
- **2012** : Membre du comité d'expert pour la mise en place des Chambres africaines extraordinaires au sein des tribunaux sénégalais pour la poursuite des crimes commis au Tchad (préparation des textes et mise en place de la juridiction spéciale chargée de juger Hissène HABRE).
- **Depuis 2008** : Membre du comité de rédaction du bulletin des arrêts, du bulletin d'information et du rapport annuel de la Cour suprême (préparation des publications, sélection des arrêts, rédaction des sommaires et des titres).
- **Depuis 2006** : Membre du Service de documentation et d'études de la Cour suprême : responsable du système d'information et de la cellule d'enrichissement des arrêts (administrateur du site web et de l'intranet de la cour), aide à la décision, enrichissements des arrêts par la rédaction de sommaires et de titres, veille juridique, publication bulletin des arrêts, bulletin d'information, rapport annuel de la Cour.
- J'ai participé à plusieurs jurys de concours de la magistrature et du barreau au Sénégal et au jury du prix de thèse de l'AHJUCAF.

Travaux scientifiques et Publications

« L’Intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires africains », Etude dans le rapport annuel 2021 de la Cour suprême.

« La liberté d’expression du juge et les réseaux sociaux », rapport de l’atelier de formation des juges du fond sur la liberté d’expression, Saly Portydal, 26, 27 et 28 mai 2022.

« Réflexions sur la déjudiciarisation au Sénégal », Rapport du 31ème Congrès des Notaires d’Afrique sur le thème : « #Déjudiciarisation-Foncier-Numérique » ; Dakar, le 02 Octobre 2019.

« Moyens de cassation : recevabilité et techniques de rédaction », Rapport des journées de formation des magistrats du ressort de la Cour d’appel de Saint-Louis, 22 juillet 2019.

« Le contentieux de la fonction publique : portée et limites », communication lors la 11ème édition de la session de formation des magistrats des hautes juridictions membres du réseau de l’Association Africaine des Hautes juridictions Francophones (AA-HJF), Porto Novo, Bénin, les 23 et 24 Octobre 2018.

« Prévention et répression des crimes de guerre et des crimes internationaux : Quel rôle pour les magistrats ? » ; en collaboration avec Mamadou Badio CAMARA ; in : Mélanges en l’honneur du Professeur Emmanuel Decaux « Réciprocité et universalité - Sources et régimes du droit international des droits de l’homme » ; Éditions Pedone, DL 2017, p. 189.

« L’introduction du pourvoi en cassation devant la Cour suprême », Communication lors de la rencontre sur le dialogue des juges, Dakar les 13 et 14 avril 2016.

« Le contrôle exercé par la Cour de cassation », Communication donnée lors des journées d’études de la Cour suprême sur les techniques de cassation, Dakar, 11 mars 2015.

« Méthodologie de rédaction des sommaires et des titres », formation pour les juges du fond, 22 octobre 2015.

« L'enrichissement des arrêts et la veille juridique », formation des auditeurs de justice, Dakar 17 juin 2014.

« L'OHADA et la problématique du droit pénal des affaires : bilan et perspectives d'un modèle de politique criminelle communautaire » ; Bulletin d'Information de la Cour Suprême n° 3 ; p.79.

« Feu le délit d'émission de chèque sans prévision : brèves réflexions à propos d'une dépénalisation passée presque inaperçue » ; Bulletin d'information de la Cour suprême n°1-2 ; p. 221.

« Le cadre juridique des transactions électroniques au Sénégal : présentation de la loi sur les transactions électroniques », 2 juin 2009, communication au séminaire de formation des magistrats à Saly.

« La protection des mineurs dans l'Internet », 2005, mémoire de DEA en droit économique et des affaires de l'UFR de Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

« Le leadership de l'environnement politique dans la lutte contre le Sida au Sénégal », novembre 2001, Consultant junior pour le PNUD au profit du Forum pour le développement de l'Afrique.

« La protection juridique des personnes vivant avec le VIH/SIDA au Sénégal », juillet 2000, mémoire maîtrise, UFR Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Loisirs et Intérêt personnels

Maitrise des outils informatiques

Français : Ecrit, lu et parlé

Anglais : Ecrit, lu et parlé

Allemand : Notions

Références

- Associations des Hautes juridictions de Cassation des pays ayant en partage l'usage du Français (AHJUCAF)
- Unesco, Digital Innovation and Transformation Sector (Paris et bureau Régional Afrique de l'Ouest)
- Université d'oxford, Institut for Ethics in AI
- Cour suprême du Sénégal
- Cour de Justice de l'UEMOA (Ouagadougou)
- Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal
- Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar (UCAD)